

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE : AAEM0300

Fiche n° : MSDS 0061

Edition : n°11

Date : 20.06.08

### SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Nom du produit :** Aérosol d'Essai Manuel / Canned smoke, Smoke detector tester

**Référence :** AAEM0300 /AERO300-001 (références sujettes à modification)

**Fabricant :** No Climb Products Ltd. - Edison House, 163 Dixons Hill Road, Welham Green Hertfordshire, AL9 7JE, UNITED KINGDOM  
Tel +44 (0) 1707 282760; Fax +44 (0) 1707 282777

### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est très peu毒ique et est classé comme non-inflammable.

**Inhalation :** De fortes concentrations peuvent provoquer maux de tête, perte de concentration, fatigue et asphyxie ultérieurement. Une exposition soudaine à des niveaux très élevés peut causer une sensibilisation cardiaque et une possible crise cardiaque. Aucun effet secondaire n'est constaté dans des conditions normales d'utilisation, et si le produit est utilisé conformément aux précautions d'usage.

**Contact avec la peau :** Aucun effet indésirable quand le produit est utilisé conformément aux indications. Un contact direct et continu peut provoquer une sensation de brûlure par le froid (peau dégraissée et dessèchement / irritation). Un résidu de liquide peut provoquer une légère irritation de la peau.

**Contact avec les yeux :** Eviter tout contact avec les yeux. De grandes quantités d'aérosols peuvent causer une irritation. Peu de risque d'importantes éclaboussures de liquide dans des conditions normales d'utilisation. Le résidu peut provoquer une irritation.

**Dangers physiques et** Une pulvérisation directe peut causer des brûlures à froid de la bouche et de la gorge ; peu de danger lors de manipulations industrielles normales.  
Un réchauffement provoquera une augmentation de la pression avec un risque d'explosion si l'aérosol est chauffé à une température supérieure à 50°C. Lors de la combustion, des gaz toxiques s'échappent.

### SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Matière / Substance :** Aérosol de 15 bars contenant un mélange d'oxyhydrocarbures et 1,1,1,2 - tétrafluoroethane, propergol liquide.

Composants	N°. CAS	N° EEC	Classe / Risque	Poids
------------	---------	--------	-----------------	-------

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane (HFC 134a) Oxy-hydrocarbures mélangés	811-97-2	212-377-0	Aucun F, R11	>50% 10-25%
--	----------	-----------	-----------------	----------------

#### SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Suivre un traitement médical dès l'apparition de symptômes liés à une inhalation ou un contact avec la peau ou les yeux.

**Inhalation :** Déplacer immédiatement le sujet à l'air libre. Si le sujet ne respire plus, démarrer aussitôt la respiration artificielle. Lui procurer une aide médicale immédiatement. Pour plus de protection, et si la ventilation est inadéquate, un respirateur à pression positive est requis. Maintenir le sujet au chaud et au repos.

**Contact avec la peau :** Nettoyer rapidement les surfaces avec de l'eau froide ou tiède pendant au moins 15 minutes. Utiliser du savon si nécessaire.

**Contact avec les yeux :** Rincer abondamment avec de l'eau courante claire, ou du collyre, pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Si possible, enlever les lentilles de contact. Consulter un spécialiste si l'irritation persiste.

**Ingestion :** Non applicable

**Autres :** L'inhalation peut provoquer une sensibilisation cardiaque. Ne pas administrer de drogues sympathomimétiques.

#### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. Certaines précautions peuvent être prises pour faire face à ce risque.

En contact avec les flammes, des fumées toxiques et irritantes se développent. Si les fumées sont importantes, utiliser un appareil respiratoire et évacuer l'endroit. Aérer la zone avant de reprendre le travail.

Utiliser de la mousse ou tout agent extincteur chimique.

#### SECTION 6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Si la bombe aérosol se fissure, évacuer la zone (sauf personnel d'urgence). Eloigner de toute source d'ignition. Ventiler la zone. Disperser les vapeurs en pulvérisant de l'eau. Empêcher toute infiltration dans les égouts, les canalisations, etc... Prévenir les autorités compétentes en cas de déversement important. Ne pas respirer le gaz. Ne pas fumer. Eviter tout contact avec la peau ou les yeux.

#### SECTION 7 – PRECAUTIONS D'USAGE, DE MANIPULATION ET DE STOCKAGE

**Protection des intervenants :** Aucune protection requise dans des conditions normales d'utilisation

**Précaution d'utilisation :** Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas diriger vers le visage ou les yeux. Utiliser dans une zone bien

aérée. En cas d'utilisation dans une zone particulièrement confinée, contacter le fabricant pour être bien conseillé.

**Précautions de stockage :** Récipient sous pression : « comme tous les aérosols ». Protéger des rayons du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C. Ne pas percer, brûler, même vides.

**Note :** En été ou période de très fortes chaleurs, une attention toute particulière s'impose pour protéger les aérosols des rayons du soleil ou d'autres températures élevées. Même le coffre d'une voiture peut atteindre des températures élevées. En cas de doute, utiliser un sac d'isolation thermique pour stocker les récipients.

## SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

---

**Protection mains et yeux :** Utiliser l'Equipement de Protection Personnel (EPP) approprié.

**Valeur moyenne d'exposition :** Gaz : 1000ppm (3540mg/m<sup>3</sup>) Valeur limite d'exposition à long terme – 8 h

Vapeur d'aérosol : 1000ppm (2500mg/m<sup>3</sup>)

**Ventilation :** Utiliser le produit dans une zone bien aérée

**Toxicité :** Produit peu毒ique ; faible anesthésiant

## SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

**Aspect :** Gaz incolore, liquide sous pression. Aérosol visible sous forme de légère brume

**Odeur** Légère odeur d'hydrocarbure

**Point d'ébullition :** -26.5°C (propergol)

**Point d'éclair :** Non applicable

**Pression de vapeur :** 5.4 bars à 25°C

**Densité liquide :** 1066 kg/m<sup>3</sup> à 25°C

**Densité vapeur :** 3.5 (air = 1)

**Solubilité dans l'eau :** Le produit est légèrement soluble dans l'eau et soluble dans les principaux solvants organiques

**Coefficient de partition :** Inconnu

## SECTION 10 – STABILITÉ ET REACTIVITÉ

---

**Stabilité :** Le produit est stable à température ambiante et dans ses conditions normales d'utilisation.

**Réactions dangereuses :** Peut se décomposer et former des gaz toxiques en contact avec des surfaces chaudes ou des flammes.

**Incompatibilité :** Réagit violemment avec les métaux alcalins, les métaux alcalino-terreux, magnésium, métaux en poudre.

**Décomposition :** La combustion ou la décomposition thermique peuvent dégager des vapeurs toxiques (produits de décomposition = acide hydrofluorique, produits fluorés)

## SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

**Yeux :** De fortes concentrations peuvent provoquer une irritation de l'œil.

**Peau :** Une application répétée ou prolongée sur la peau peut provoquer une légère irritation.

**Inhalation (aérosol) :** Des concentrations élevées peuvent être irritantes pour le tractus respiratoire, et provoquer des maux de tête, des étourdissements, et une possible perte de conscience.

**Ingestion (aérosol) :** Faible toxicité orale.

**Effets à long terme :** Aucune preuve d'effets significatifs

## SECTION 12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

---

**Mobilité :** Produit soluble dans l'eau. Les composants restants sont hautement volatiles.

**Dégradabilité :** dégradation relativement rapide dans une atmosphère plus basse. Durée de vie atmosphérique du propergol : 15.6 ans. Biodégradabilité des résidus de l'aérosol (méthode d'analyse : substance réagissant au Bismuth) : 100% en 19 jours.

**Court et long termes :** Le propergol n'épuise pas la couche d'ozone. Ne contribue pas à la pollution photochimique. Désigné comme non-COV (Composé Organique Volatile).

## SECTION 13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

---

Ne pas percer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 50°C, même vides. Eliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations locales ou nationales.

## SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

**Désignation officielle pour le transport :**

Aérosols 20 non-inflammable n.s.a. (Royaume-Uni et reste du Monde)

Aérosols non-inflammable n.s.a. (Etats-Unis seulement)

**Numéro UN :** UN 1950

**Classe de danger UN :** 2.2 gaz non-inflammable

**Voies maritimes (IMDG) :** Classe : 2.2  
Page N° : 2102, 2102A

**Voies terrestres (ADR/RID) :** Classe : 2.2  
Code de classification ADR/RID : 5° A  
Numéro de Danger ADR/RID : 20

**Voies aériennes (I.A.T.A.) :** Classe : 2.2

**Etiquetage :** Gaz non-inflammable

## SECTION 15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

---

**Marquage du produit :** non applicable

**Phrase(s) de risque :** R36/37/38 ; Irritant pour les yeux/les voies respiratoires/la peau

**Phrase(s) de sécurité :**

S2	Conserver hors de portée des enfants
S3	Conserver dans un endroit frais
S9	Conserver le récipient dans un endroit bien aéré
S23	Ne pas respirer les gaz
S24/25	Eviter le contact avec la peau/ les yeux
S415	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées
S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

### Références :

Chemicals Hazard information and Packaging for Supply (CHIP 3) Regulations, July 2002

The Control of Substances Hazardous to Health regulations 1989 S.I. 1657

The Health and Safety at Work Act 1974

Conformément à la Directive 94/1/CE de la Commission du 6 janvier 1994 (portant adaptation technique de la directive 75/324/CEE du Conseil concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs d'aérosols).

## SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

---

Pour de plus amples informations techniques ou relatives à la sécurité, contacter : NO CLIMB PRODUCTS LIMITED

Edison House - 163 Dixons Hill Road - Welham Green - Hertfordshire AL9 7 JE – UNITED KINGDOM  
Tel +44 (0) 1707 282760; Fax +44 (0) 1707 282777

### Révisions :

Révision 5      Section 14 : changement de la classe IMO/IMDG et des numéros de page  
17.01.97

Révision 6      Section 14 : Changement du Code de classification ADR/RID  
27.01.98

Révision 7      Section 14 : Etiquetage : changement en « Gaz non-inflammable »  
11.11.99

Révision 8      Section 14 : ajout de la « Désignation officielle pour le Transport »  
04.09.00

Révision 9      Sections 1 et 16 : changement de l'adresse du fournisseur  
08.03.04

Révision 10     Section 8 : détails sur l'EPP inclus / Section 13 : changement des  
11.02.05  
Conditions d 'exposition à 50°C

Révision 11     Sections 2 et 3 : modifiées pour être conforme à la nouvelle  
20.06.08  
Régulation EC REACH

**NOTE :**

Puisque notre politique est une politique d'amélioration constante, les données figurant dans cette fiche de données de sécurité sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances de No Climb Products Ltd. et de ses conseillers. Ils sont donnés de bonne foi et considérés comme exacts au moment de l'impression de la fiche. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.